

Un protocole de traitement à repenser

Des voix s'élèvent à la 17^e conférence sur le sida à Mexico pour demander une révision des critères qui établissent les conditions suivant lesquelles une personne vivant avec le vih (Pvvh) doit être mise sous Arv (anti-rétroviraux). A l'origine de ces réactions, les taux élevés de décès chez les Pvvh au cours des six premiers mois du traitement. C'est le cas d'Haïti et du Honduras, deux pays en tête du classement des états de la Caraïbes et de l'Amérique Latine accusant respectivement des taux de décès de 13 et de 12 % dans cette période précoce de l'infection.



Directeur exécutif des centres Gheskio en Haïti, Dr Jean William Pape met ainsi en cause le protocole défini par les autorités sanitaires haïtiennes, qui voudrait qu'on ne démarre le traitement antirétroviral que lorsque le taux de CD4 du sujet est en dessous de 200/m³ de sang. *«Le fait d'intervenir à ce stade pour tenter de réhabiliter le système immunitaire affaibli du patient comporte des risques»*, souligne-t-il. Et d'ajouter : *«Cette situation se présente généralement chez tous les Pvvh atteints de tuberculose et on la vit dans presque tous les pays qui font face à la co-infection»*.

Cet appel au changement dans les critères d'administration des Arv ne suffit cependant à améliorer la prise. Tout aussi fondamental est l'aspect nutritionnel, qui devrait accompagner les programmes. Sinon, *«les anti-rétroviraux n'ont aucun effet sur une personne malade du sida qui souffre de malnutrition»*. Or, en Haïti comme dans les autres pays en développement, la plupart des Pvvh ne bénéficient pas de l'assistance alimentaire équilibrée nécessaire à une bonne adhérence. Il y a deux ans, lors de la session de l'Assemblée générale au siège des Nations Unies consacrée à la réponse à l'épidémie, il était question de tout mettre en œuvre pour favoriser l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et aux soutiens. En Haïti, on est loin du respect d'un tel engagement et les associations de Pvvh le déplorent.

Esther Boucicault Stanislass, responsable de la fondation Febs est ainsi montée au créneau lors de cette conférence de Mexico, pour mettre le doigt sur cet échec thérapeutique. *« On ne peut pas donner*

des Arv à des PVVIH comme s'il s'agissait de vitamines ne comportant aucun risque d'effets secondaires », a-t-elle martelé. Tout comme elle déplore le fait que des malades du sida sous traitement ne soient pas encadrés par des psychologues. Présidente de la plateforme des associations de Pvvih en Haïti, Mme Bourcicault est la première Haïtienne à avoir, publiquement, avoué sa séropositivité.

Panos Caraibes